

Pétitions

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT TERRE-NEUVIEN AU CABINET

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a maintenant plus de six semaines que le député de Burin-Saint-Georges a été forcé de démissionner du cabinet, de sorte que Terre-Neuve est la seule province qui n'est pas représentée au conseil des ministres. Neuf Terre-Neuviens font partie du caucus libéral, dont cinq siègent à la Chambre. Le premier ministre a-t-il l'intention de nommer un député terre-neuvien au cabinet? Si oui, quand? Et j'espère qu'il nous épargnera un autre sermon sur les prérogatives du premier ministre.

● (1200)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, peut-être devrais-je faire un sermon au député sur le simple sujet de l'équité. Les tribunaux sont saisis de la cause du député de Terre-Neuve qui était membre du cabinet et qui a démissionné. Sauf erreur, ils rendront leur décision incessamment.

* * *

PÉTITIONS

M. FULTON—LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION—LA MODIFICATION CONCERNANT LA PORNOGRAPHIE

Mme le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que la pétition présentée par le député de Skeena (M. Fulton) le 6 octobre 1983 répond aux exigences du Règlement quant à la forme.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. RIIS—WINNIPEG—LA CLINIQUE MORGENTALER

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de plusieurs centaines de mes électeurs qui protestent contre le fait que les médecins et le personnel de la clinique Morgentaler, à Winnipeg, ont été accusés de conspiration au criminel, qui prient le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que la clinique soit reconnue comme hôpital aux termes du Code criminel, et qui demandent au gouvernement du Canada de garantir aux femmes le droit de jouir de leur liberté démocratique en ayant la liberté de choix en matière de procréation.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 4794, 5267 et de 5268 à 5298 inclusivement.

[Texte]

L'ÉNERGIE TIRÉE DE SOURCES RENOUVELABLES

Question n° 4794—**M. Howie:**

Au cours des années financières a) 1980-1981, b) 1981-1982, c) 1982-1983, combien le gouvernement a-t-il consacré, en ce qui concerne l'énergie tirée des sources d'énergie renouvelables, à la recherche et au développement effectués (i) à l'extérieur (ii) au gouvernement?

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): On m'informe comme suit:

Ministère	1980-81	1981-82	1982-83
(i) Énergie, Mines et Ressources	340,000	425,000	488,000
Agriculture	694,154	1,452,200	2,964,250
Environnement	4,594,000	6,213,000	8,011,000
Conseil national de recherches	6,354,000	9,701,000	12,511,000
(ii) Énergie, Mines et Ressources	92,000	105,000	361,000
Agriculture	Aucun	Aucun	Aucun
* Environnement	583,000	645,000	503,000
Conseil national de recherches	2,945,000	4,826,000	6,667,000

* Il est à noter que les sommes mentionnées ci-haut pour les dépenses du ministère lui-même étaient consacrées presque exclusivement à l'étude, à la gestion, et à l'évaluation de recherches faites sous contrat à l'extérieur du gouvernement.

LA QUESTION DE CONFIANCE

Question n° 5267—**M. Clark (Yellowhead):**

1. Le gouvernement considère-t-il le projet de loi C-8, loi modifiant la loi sur la protection des pêcheries côtières, comme une question de confiance dont sa survie dépend et, le cas échéant, pourquoi?

2. Le gouvernement permettra-t-il un vote libre à toutes les étapes restantes du projet de loi C-8 et, sinon, pourquoi?

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir le Précis de Procédures parlementaires de Beauchesne, Quatrième édition, Citation (v), (w) et (cc).

Voir aussi Débats de la Chambre des communes, le 8 janvier 1973, pp. 61-62.

Question n° 5268—**M. Clark (Yellowhead):**

1. Le gouvernement considère-t-il le projet de loi C-9, loi constituant le Bureau d'information sur le travail, comme une question de confiance dont sa survie dépend et, le cas échéant, pourquoi?

2. Le gouvernement permettra-t-il un vote libre à toutes les étapes restantes du projet de loi C-9 et, sinon, pourquoi?

Question n° 5269—**M. Clark (Yellowhead):**

1. Le gouvernement considère-t-il le projet de loi C-10, loi régissant les sociétés canadiennes sans but lucratif, comme une question de confiance dont sa survie dépend et, le cas échéant, pourquoi?